

LE BULLETIN MUNICIPAL DE
Saint-Joseph-du-Lac

sjdl.qc.ca

Automne 2025

**Restez connectés
à votre communauté!**

→ PAGE 5

**Rapport financier
2024**

→ PAGE 8

**Programmation
des loisirs**

→ PAGE 19



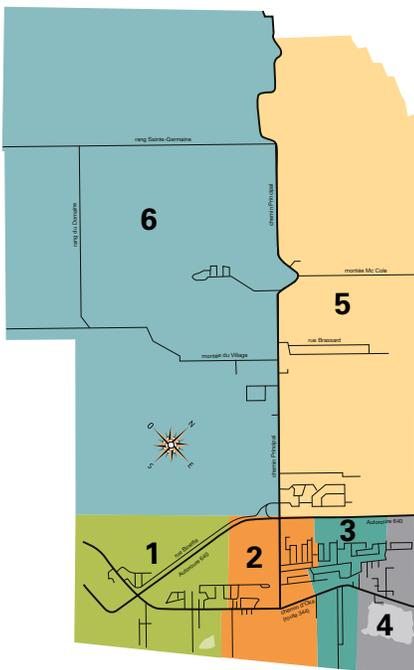
Municipalité de
SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Conseil municipal

Sommaire

Événements municipaux	4
Actualités municipales	6
Élections municipales 2025	7
Finances	8
Travaux publics	9
Urbanisme	10
Hygiène du milieu	13
Environnement	14
Communautaires	16
Sécurité civile	18
Loisirs	19
Cuisine collective	25
Bibliothèque	26

Les séances du conseil municipal se déroulent chaque premier mardi du mois, à 20 h, à la salle du conseil située au 1110, chemin Principal (sauf exceptions).



Régent Aubertin | DISTRICT 1, DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en environnement (CCE),
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Délégué au C.A. :

- Tricentris
- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes (délégué substitut)



Marie-Josée Archetto | DISTRICT 2, DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Vice-présidente :

- Comité consultatif en circulation et transport
- Comité horticole

Déléguée au C.A. :

- Office régional d'habitation (ORH)



Alexandre Dussault | DISTRICT 4, DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)

Vice-président :

- Comité consultatif en environnement (CCE)

Délégué au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Grand-Pommier



Michel Thorn | DISTRICT 5, DU BERCEAU
mthorn@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité horticole
- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

Délégué au C.A. :

- Régie de traitement des eaux usées (RTDM)

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications
- Comité sur l'eau Saint-Joseph-du-Lac avec Pointe-Calumet



Rachel Champagne | DISTRICT 6, DU DOMAINE
rchampagne@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Vice-présidente :

- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)
- Comité de démolition

Déléguée au C.É. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



Benoît Proulx | MAIRE

bproulx@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité de démolition

Délégué au C.A. :

- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées (RTDM) (délégué substitut)

Mot du maire Benoît Proulx

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne s'installe tranquillement à Saint-Joseph-du-Lac, et avec lui vient le moment de faire le bilan des derniers mois marqués par de beaux accomplissements et une grande mobilisation citoyenne.

D'abord, je tiens à souligner le succès retentissant de notre Fête nationale. Vous avez été nombreux à participer aux festivités et malgré la chaleur accablante, l'ambiance festive était au rendez-vous! Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette soirée : citoyens, bénévoles, partenaires et employés municipaux.

Un autre moment fort de l'été sera sans aucun doute l'inauguration du nouveau réservoir d'eau potable, prévue en septembre et qui représente un projet majeur pour notre municipalité et celle de Pointe-Calumet. Cet investissement important permettra d'assurer une meilleure autonomie, une plus grande capacité de stockage et une meilleure sécurité d'approvisionnement pour l'ensemble de la population. Il s'agit d'un pas concret vers un avenir plus résilient pour notre communauté.

Élections municipales 2025

Le 2 novembre prochain, dans le cadre des élections municipales, j'aurai l'honneur de solliciter un quatrième mandat à titre de maire. Je le ferai entouré d'une équipe compétente et engagée, animée par la volonté sincère de

représenter les citoyens et de travailler au service du bien commun. J'aimerais profiter de cette occasion pour souligner le départ de deux membres estimés de notre conseil municipal : Mme Rachel Champagne et M. Alexandre Dussault, qui ont siégé respectivement durant quatre et huit années. Mme Champagne a exercé la présidence du comité des loisirs et a contribué activement à plusieurs instances, dont le comité de la sécurité publique, le comité consultatif d'urbanisme et le conseil d'établissement de l'école Roses-des-Vents. Quant à M. Dussault, il a présidé le comité des transports et s'est impliqué au sein des comités de l'environnement ainsi que du conseil d'établissement de l'école du Grand-Pommier. Je tiens à leur exprimer ma profonde reconnaissance pour leur engagement exemplaire et leur précieuse contribution à la vie démocratique et au développement de notre collectivité.

Sur ce, je vous souhaite une saison remplie de couleurs, de rassemblements et de moments chaleureux. Merci de faire de Saint-Joseph-du-Lac un endroit où il fait bon vivre, grandir et s'impliquer.

Benoît Proulx
Maire

Mot du conseiller Karl Trudel

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne est une saison de transition, mais aussi de réalisations concrètes à Saint-Joseph-du-Lac. J'ai le plaisir de vous partager quelques avancées importantes de notre communauté au cours des derniers mois.

Tout d'abord, la Municipalité a récemment lancé une campagne de sensibilisation sous le thème « 4 roues, 2 roues, 1 vie : partageons la route », visant à rappeler l'importance du partage de la route et du respect entre tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons et conducteurs de véhicules motorisés légers. Nous avons à cœur de préserver la quiétude et la sécurité sur nos routes locales, tout en sensibilisant les utilisateurs de la route à l'importance d'adopter des comportements responsables.

Tout au long de l'été et de l'automne, vous remarquerez des affiches et des balises de route installées sur le territoire. Elles sont là pour nous rappeler que chaque geste de prudence peut faire une différence.

Ces initiatives s'inscrivent dans notre volonté d'améliorer la qualité de vie à Saint-Joseph-du-Lac, en mettant de l'avant la sécurité et le bien-être collectif.

Soyons prudents et prenons soin les uns des autres.

Je vous souhaite un bel automne rempli de moments chaleureux et de découvertes locales!

Au plaisir de vous croiser dans la communauté,

Karl Trudel
District des Coteaux



Karl Trudel
DISTRICT 3, DES COTEAUX
ktrudel@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)

Vice-président :

- Comité de démolition
- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Délégué au C.A. :

- Comité consultatif agricole et comité du plan de développement de la zone agricole
- Tricentris (délégué substitut)

Événements et messages municipaux

Août / Sept.

30
au
1

Ventes-débaras autorisées (9 h à 17 h)

1

Bonne fête du travail!
Bureaux municipaux
FERMÉS

2

Inscriptions
aux activités de loisirs
— Automne 2025

2

Séance du conseil
municipal (20 h)

5

Collecte de textile
et plastique
(matières enfouies)

Collecte du
petit rénovateur
(matériaux valorisés)

9

Déchetage
des branches
(Inscription en ligne)

15

Début de la session
— Automne 2025

23

Déchetage
des branches
(Inscription en ligne)

25

Collecte de déchets
pour agriculteurs
et commerces
SEULEMENT

30

Journée nationale
de la vérité et de
la réconciliation

30

Fin de la restriction
sur l'arrosage

Octobre

3

Brunch des aînées

3

Collecte du
petit rénovateur
(matériaux valorisés)

7

Séance du conseil
municipal (20 h)

13

Action de grâce.
Bureaux municipaux
FERMÉS

14

Déchetage
des branches
(Inscription en ligne)

15

Installation d'abris
temporaire pour
automobiles et de
vestibules d'entrée
permise jusqu'au
30 avril

23

Collecte de déchets
pour agriculteurs
et commerces
SEULEMENT

25

Fête d'Halloween
au parc Paul-Yvon-Lauzon
(12 h à 17 h)

26

Élection municipale
— vote par anticipation
(12 h à 20 h)

27

Collecte de feuilles
mortes (Pas de sac
de plastique)

Novembre

1

Date limite pour
soumettre une demande
de remboursement des
frais de non-résidents

2

Élection municipale
— Jour du scrutin
(10 h à 20 h)

2

Retour à l'heure normale
dans la nuit du 1^{er} au
2 novembre. Vérifiez vos
avertisseurs de fumée!

4

Déchetage
des branches
(Inscription en ligne)

4

Séance du conseil
(20 h)

7

Collecte de textile
et plastique
(matières enfouies)

10

Collecte de feuilles
mortes (Pas de sac
de plastique)

11

Jour du souvenir

15

Début de la restriction
sur le stationnement
de nuit en période
hivernale

29

Vente débaras
de jouets pour enfants
Marché de
Noël Artisan'Art



Décembre

2 Séance du conseil (20 h)

5 Collecte du petit rénovateur (matériaux valorisés)

6 Guignolée du Comité d'Action Sociale

9 Séance du conseil extraordinaire pour l'adoption du budget et du PTI 2025-2027 (20h)

13 Défilé de Noël (10 h à midi)

22 au 31 Bureaux municipaux FERMÉS

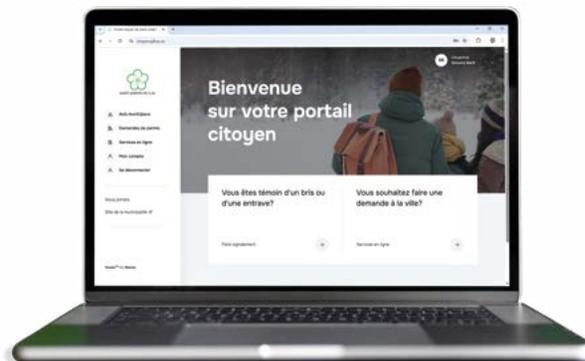
25 Joyeux Noël!

Toujours pas inscrit au portail? Il est temps de le faire!

Cet outil moderne, efficace et gratuit vous permet d'accéder facilement et rapidement à une multitude de services municipaux en ligne (demande de permis, demande de remboursements, signalements, etc).

Vous pourrez notamment vous inscrire au nouveau système d'alertes de masse automatisées!

*Veuillez noter que l'ancien système d'alertes automatisés n'est plus utilisé et que ses données n'ont pas pu être transférées vers le nouveau système d'alertes de masse. Il est donc nécessaire de vous inscrire via votre portail citoyen si vous souhaitez continuer à recevoir les alertes de la municipalité.



ÉC  **CENTRE**
4085, chemin d'Oka

HORAIRE SEPTEMBRE
Mercredi : 15 h à 19 h
Samedi : 9 h à 16 h

HORAIRE OCTOBRE À DÉCEMBRE
Mercredi : 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 16 h



Actualités municipales

RETOUR SUR LA SAINT-JEAN

Une Fête nationale inoubliable à Saint-Joseph-du-Lac!

Le 23 juin dernier, vous avez été nombreux à braver la chaleur pour célébrer la Fête nationale avec nous, et quelle soirée ce fut!

Ambiance festive, fierté québécoise et sourires contagieux étaient au rendez-vous.

Un immense merci à tous les citoyens présents, ainsi qu'à nos précieux partenaires : la Caisse Desjardins, le Comité d'Action Sociale et le député de Mirabel Jean-Denis Garon.

Grâce à vous, cette soirée restera longtemps gravée dans nos mémoires!



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

4 roues, 2 roues, 1 vie : partageons la route

À la suite d'événements tragiques ayant bouleversé notre région, les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, d'Oka, ainsi que les villes de Deux-Montagnes et de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ont décidé d'unir leurs voix pour lancer une campagne de sensibilisation à la sécurité routière, en collaboration avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et la Sûreté du Québec.

Cette campagne, vise à rappeler l'importance du respect entre les différents usagers de la route : automobilistes, cyclistes, motocyclistes et conducteurs de cyclomoteurs.

Par cette initiative, les municipalités souhaitent sensibiliser la population à la nécessité d'adopter des comportements responsables et vigilants, notamment en présence de jeunes conducteurs, plus vulnérables.

En tant que citoyens, nous avons tous un rôle à jouer pour faire de nos routes des espaces plus sécuritaires. Ensemble, partageons la route avec respect et bienveillance.

Élections municipales 2025



Dates à retenir

En relation avec les prochaines élections municipales du 2 novembre, un dépliant informatif portant spécifiquement sur l'élection 2025 sera transmis par la poste à toutes les adresses de la municipalité au mois de septembre prochain.

- **RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL :**
De la mi-septembre au 10 octobre 2025. Restez à l'affût sur nos réseaux sociaux!
- **DÉPÔT DES MISES EN CANDIDATURES :**
Du 19 septembre au 3 octobre 2025
- **DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL AVANT LES ÉLECTIONS* :**
Le 7 octobre 2025
*Le conseil municipal n'est pas dissous, mais il doit cesser de siéger à 16 h 30, 30 jours avant le scrutin, sauf s'il y a urgence. Tant le maire que les conseillers conservent leurs fonctions jusqu'à l'assermentation des membres élus du nouveau conseil.
- **RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE :**
Du 11 octobre au 17 octobre 2025
- **VOTE PAR ANTICIPATION :**
Le dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h
- **JOUR DU SCRUTIN :**
Le dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h



Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2024

Le 5 août dernier, le conseil municipal a déposé le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, et a relaté publiquement les faits saignants dudit rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

FAITS SAILLANTS 2024

- Le rapport financier pour l'exercice 2024 révèle un excédent budgétaire de 2 129 306 \$ incluant un effet net des opérations de restructuration de 2 031 675 \$. À l'exception de l'effet net des opérations de restructuration, l'excédent budgétaire est de 97 631 \$, résultant de revenus légèrement supérieurs aux dépenses engagées ce qui témoigne d'un juste niveau de taxation;
- Au cours de l'année 2024, la Municipalité a procédé à des investissements totalisant environ 4,4 millions de dollars, affectés à plusieurs projets structurants;
- Selon le *Profil financier 2023* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée s'élève à 1,32 \$, contre 1,52 \$ en moyenne pour les municipalités de la même catégorie à l'échelle du Québec;
- La dette générale : attribuable à l'ensemble de la population pour des projets d'immobilisations collectifs. Celle-ci s'élève à 10 499 884 \$ (la dette s'élevait à 10 597 555 \$ en 2023);
- Selon le Profil financier 2023, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac affichait toujours un taux global de taxation (TGT) favorable de 0,6068 comparativement à celui observé pour les municipalités appartenant à la même classe de population, à 0,8624.



Entretien de vos ponceaux et vos canalisations à l'automne

Éviter le blocage

Ramasser les feuilles dans les ponceaux et fossés pour éviter le blocage.

Il est de la responsabilité du propriétaire dont le terrain est adjacent à une canalisation ou un ponceau de s'assurer que ces infrastructures soient en bon état de fonctionnement et libres de toute obstruction. Une canalisation ou un ponceau bouché peut causer des refoulements ou débordements qui nuisent non seulement à votre propriété, mais aussi à celles de vos voisins.

Inspection de vos ponceaux

Veillez effectuer l'inspection de vos ponceaux et commencer à prévoir le remplacement de ceux-ci si ils sont trop endommagés.

Un ponceau endommagé ou obstrué peut entraîner des problèmes importants de drainage, causer des accumulations d'eau, endommager les infrastructures routières et nuire à la sécurité publique.

Si vous constatez que votre ponceau est affaissé, rouillé, bloqué ou que l'eau ne circule plus adéquatement, nous vous invitons à prévoir son remplacement dans les meilleurs délais. Un entretien préventif est essentiel pour assurer le bon écoulement des eaux pluviales et éviter des réparations plus coûteuses à long terme.

Canalisation de fossé

Veillez vous assurer que vos grilles sont au bon niveau et libre de toute obstruction afin de laisser libre cours aux eaux de pluies.

Le terrain autour du puisard doit être aménagé de façon à ce que la grille soit située à un niveau inférieur à celui de la rue, favorisant ainsi l'écoulement vers le puisard.

Urbanisme

Entretien, aménagement et conformité : ce qu'il faut savoir



Rappel important concernant votre fosse septique

Les propriétaires qui ne participent pas au programme municipal de vidange systématique doivent transmettre à la municipalité une preuve de vidange de leur fosse septique tous les deux ans, conformément à la réglementation en vigueur. Ce rappel vise à assurer une gestion adéquate des installations septiques et à protéger l'environnement. Merci de nous faire parvenir votre preuve de vidange par courriel ou en personne à l'hôtel de ville.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme.



Abris d'auto temporaires : respectez les dates permises!

La municipalité rappelle à tous les citoyens que l'installation des abris temporaires pour voitures (de type abri Tempo) est autorisée du 15 octobre au 30 avril inclusivement. En dehors de cette période, les abris doivent être complètement démontés et retirés du terrain, incluant la structure et la toile. Le respect de ces dates permet d'assurer une cohabitation harmonieuse dans les quartiers, de maintenir l'esthétique des milieux de vie et d'éviter les avis d'infraction.

Merci de votre collaboration!



Piscines résidentielles : réglementation provinciale

Le gouvernement du Québec a modifié la réglementation sur la sécurité des piscines résidentielles.

En effet, depuis 2021, de nouvelles normes s'appliquent à toutes les piscines, qu'elles aient été installées avant ou après cette date. Les propriétaires ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour s'y conformer.

Les principales exigences concernent notamment :

- L'installation de clôtures conformes autour de la piscine;
- Le respect de distances minimales entre la piscine et les bâtiments ou structures;
- L'interdiction de certains types d'accès directs à la piscine à partir de la résidence.

Nous vous invitons à consulter les détails de la nouvelle réglementation sur le site du gouvernement du Québec ou à contacter le service de l'urbanisme pour obtenir de l'information.



Fossés et canalisations : une responsabilité partagée pour une propriété protégée

La municipalité rappelle aux citoyens qu'il est de leur responsabilité d'entretenir les fossés et les canalisations situés en bordure de leur terrain, adjacent à la voie publique.

Un fossé bien entretenu, dégagé de débris, de branches ou de végétation excessive, assure une meilleure circulation des eaux pluviales. Cela permet de :

- Réduire les risques d'infiltration d'eau dans les bâtiments;
- Prévenir les accumulations d'eau ou les inondations localisées;
- Protéger les propriétés et les infrastructures municipales.

Un bon entretien contribue aussi à la préservation de notre réseau de drainage et à la sécurité de tous.

Merci de votre collaboration!



Planifiez vos travaux : un permis, ça se prépare!

Vous prévoyez faire des travaux prochainement? N'oubliez pas que le service de l'urbanisme dispose d'un délai maximal de 60 jours pour analyser et émettre un permis ou un certificat d'autorisation, conformément à la réglementation en vigueur.

Afin de favoriser un traitement rapide de votre demande, il est essentiel de :

- Planifier vos projets à l'avance;
- Fournir tous les documents requis dès le dépôt de votre demande;
- Respecter la réglementation municipale en matière d'urbanisme et d'environnement.

Un dossier complet facilite l'analyse et permet à notre équipe de vous remettre votre permis dans les meilleurs délais. Pour toute question ou pour vérifier les documents à fournir, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme.



Un remisage bien placé, c'est un voisinage respecté!

La municipalité souhaite rappeler aux citoyens que le remisage d'équipements tels que les roulettes, bateaux, remorques, véhicules récréatifs, outils motorisés (ex. chasse-neige) et autres équipements saisonniers doit se faire exclusivement dans la cour latérale ou arrière du bâtiment principal.

Cela signifie que le remisage en façade, devant la maison ou le garage, n'est pas permis. Ce règlement vise à préserver l'esthétique des quartiers, à assurer une circulation sécuritaire et à maintenir un cadre de vie harmonieux pour l'ensemble des résidents.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration!



Urbanisme

Vers un développement résidentiel durable et diversifié

Un vent de renouveau dans le secteur des maisons mobiles

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation municipale, des changements sont désormais en place dans le secteur des maisons mobiles, qui comprend les rues suivantes : rue de la Pommeraie, rue des Érables, rue de la Duchesse, rue de la Close, rue de la Cortland et rue de la Bancroft.

Les maisons mobiles demeurent autorisées dans ce secteur. Toutefois, la réglementation permet désormais la construction de résidences unifamiliales de plus petite taille, offrant ainsi une nouvelle option résidentielle mieux adaptée aux besoins actuels. Ce secteur a aussi été désigné par le conseil municipal comme un lieu d'innovation en matière d'habitation durable, notamment par la possibilité d'y intégrer des toits verts et d'autres aménagements écoresponsables. Ces changements visent à favoriser une transition douce et harmonieuse vers un quartier plus vert, plus diversifié et mieux adapté aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Densification douce dans nos quartiers existants

Depuis l'adoption du nouveau règlement de zonage, le conseil municipal favorise la densification douce en permettant l'ajout d'unités d'habitation accessoires (UHA) dans certains quartiers possédant de grands terrains.

Ces unités doivent respecter plusieurs conditions, notamment : être détachées du bâtiment principal, ne pas dépasser 86 m², être implantées sur un terrain de plus de 3 000 m², et respecter des distances minimales par rapport à la résidence principale.

Pour toute information complémentaire sur ce sujet, il est important de communiquer avec le service de l'urbanisme.

Logement supplémentaire dans le périmètre urbain

Cette mesure, déjà existante et maintenue dans la nouvelle réglementation municipale, permet de répondre aux orientations gouvernementales en matière de densification et d'accessibilité à un logement.

Dans le périmètre urbain, il est possible d'aménager un logement supplémentaire dans une maison unifamiliale isolée, sous certaines normes : un seul logement par résidence, une superficie limitée, une entrée indépendante et le respect des exigences de stationnement. L'apparence extérieure doit être conservée, et le logement ne peut s'étendre sur plus de deux niveaux. Ces mesures offrent davantage de choix résidentiels tout en préservant le caractère des quartiers.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la municipalité dans la section urbanisme ou communiquer avec notre service.





Hygiène du milieu

Un nouveau réservoir d'eau potable prêt à entrer en service!

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et la Municipalité de Pointe-Calumet sont fières d'annoncer l'ouverture, dès le mois de septembre du nouveau réservoir d'eau potable. Un projet structurant et essentiel pour répondre aux besoins actuels et futurs de notre communauté.

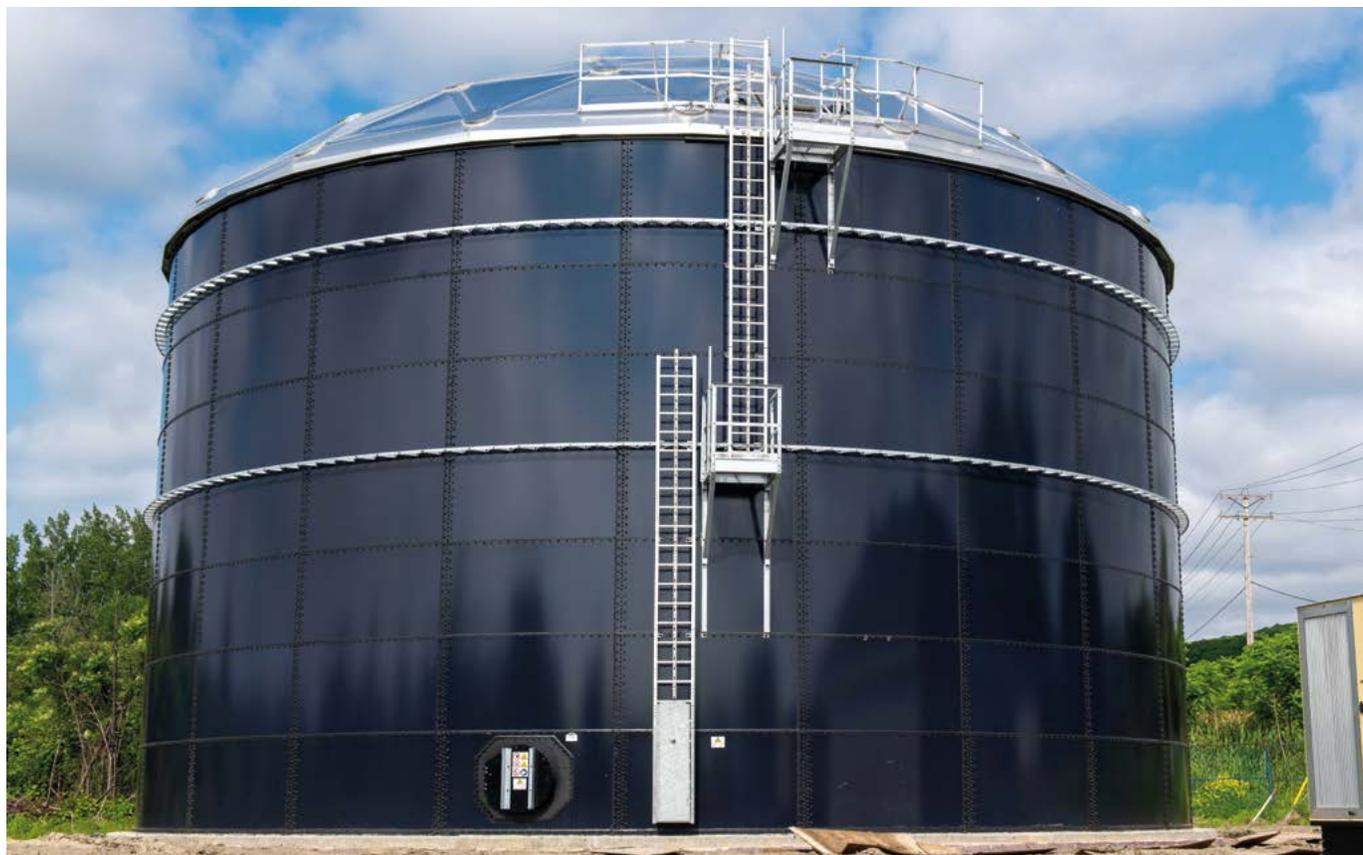
Cette nouvelle infrastructure permettra d'augmenter la capacité de stockage, d'améliorer la pression dans le réseau et de renforcer la sécurité d'approvisionnement pour tous les citoyens.

L'INAUGURATION OFFICIELLE DU RÉSERVOIR AURA LIEU EN SEPTEMBRE PROCHAIN.

Ce sera l'occasion de souligner l'importance de cet investissement pour la qualité de vie des Josephoises et Josephois et pour la résilience de nos infrastructures municipales.

Nous remercions tous les intervenants qui ont contribué à la réalisation de ce projet majeur, qui s'inscrit dans une vision à long terme pour un réseau d'eau potable fiable, durable et performant.

Restez à l'affût pour plus de détails sur l'inauguration!



Environnement



Feuillicyclage : une alternative simple et écologique au ramassage des feuilles

Le feuillicyclage consiste à passer la tondeuse sur les feuilles mortes (idéalement broyer finement) à l'automne, une pratique simple et écologique qui comporte plusieurs avantages :

Nourrir le sol : les feuilles mortes sont riches en nutriments essentiels. En les déchiquetant en paillis et compost, elles améliorent la fertilité de votre sol, favorisant ainsi la croissance de vos plantes et de votre pelouse.

Réduire les matières résiduelles : en pratiquant le feuillicyclage, vous contribuez à réduire la quantité de matières à collecter et à transporter par la Municipalité. C'est un geste simple, mais efficace pour diminuer notre empreinte écologique collective (transport, carburant, coûts, main d'œuvre, etc.).

Protéger vos plantes : utilisées comme paillis, les feuilles mortes aident à conserver l'humidité du sol, à protéger les racines du froid hivernal et à prévenir la croissance des mauvaises herbes. Vos plantes vous remercieront!

Économiser temps et argent : moins de sacs de feuilles en papier à acheter et moins de corvées de ramassage, le feuillicyclage est une solution économique et pratique.

Petit secret de pro : si la quantité est trop importante pour votre pelouse uniquement, vous pouvez aussi utiliser les feuilles déchiquetées comme paillis autour de vos plantes, arbustes et arbres. Vous pouvez également les ajouter à votre compost résidentiel pour enrichir le mélange.



Projets de plantation d'arbres

L'automne est une saison propice à la plantation d'arbres, évitant ainsi le stress hydrique et le risque d'assèchement en été. Ainsi, chaque automne, la Municipalité réalise plusieurs projets de plantation d'arbres grâce à divers programmes :

- **Un enfant, un arbre** : la Municipalité souhaite célébrer les naissances et les adoptions sur son territoire en distribuant des arbres à planter en leur honneur. Tout comme un enfant, un arbre symbolise et apporte la vie. Les inscriptions sont compilées du 1^{er} janvier au 31 août pour une plantation à l'automne. Les participants seront contactés pour plus de détails à l'approche de l'automne.
- **Remplacement d'arbres** : l'objectif est d'encourager le reboisement des terrains affectés et de préserver la canopée urbaine pour ses importants services écosystémiques. D'ailleurs, l'abattage des frênes doit faire l'objet d'une demande de permis et comprend plusieurs particularités (règlement de zonage, article 7.2.3).
- La Municipalité procède également à la plantation d'arbres dans les nouveaux développements résidentiels et les parcs. En plus d'améliorer la qualité de l'air, de tempérer les quartiers et d'absorber les pluies, les arbres peuvent augmenter la valeur foncière de votre propriété! Les résidents des secteurs ciblés seront contactés.
- La Municipalité collabore chaque année avec la MRC Deux-Montagnes et des consultants externes pour des projets de plantation à grande échelle. Ainsi, nos espaces verts sont progressivement reboisés à leur pleine capacité!

Collectes spéciales de feuilles mortes : 27 octobre et 10 novembre

Pour être éligibles à ces collectes, veuillez svp respecter les consignes suivantes :

- Utilisez des sacs en papier seulement (sacs plastiques non acceptés) ou des poubelles marquées d'un « V » en évidence (pour compost Vert).
- Placez les sacs ou poubelles de feuilles à 2 pieds du bord de la voie de circulation, en s'assurant de ne pas obstruer la rue ou le trottoir.
- Ne mettez pas les sacs ou poubelles dans des remorques, camions ou autres véhicules.

IMPORTANT :
les sacs ou poubelles ne respectant pas ces conditions ne seront pas ramassés.



Communautaires

Club Joie de vivre

Loisirs pour les Aînés de 50 ans et plus

Nouveau nom, même belle mission!

Le Club de l'âge d'Or adopte un nouveau nom et devient officiellement **le Club Joie de vivre!**

Ce changement reflète l'énergie, la convivialité et le dynamisme de ses membres. Les activités se poursuivent avec autant d'enthousiasme et sont ouvertes à tous les aînés de la communauté.



- Tous les jeudis, dans la salle municipale, située au 1110 chemin Principal, les aînés se rencontrent pour des activités de pétanque sur tapis, de baseball poche, de crible, de 500, de Scrabble, et une panoplie de jeux de société!
- Une épiluchette de blé d'inde ainsi que l'AGA auront lieu le jeudi 11 septembre prochain, à la Cabane à Sucre Lalande, située au 862 Montée Laurin à Saint-Eustache.
- Pour plus d'informations, communiquez avec M. Claude Laurin au 514-707-8254

Jardins collectifs Saint-Joseph-du-Lac



Samedi 13 septembre à 10 h
Café-partage : préparer la confection d'un jardin en façade

→ avec Wen Rolland



Samedi 20 septembre de 9 h 30 à 14 h
Cuisine-partage sur la confection de choucroute

→ 12 personnes maximum

→ Inscription : jardinscollectifs.sjdl@outlook.com



Samedi 4 octobre de 9 h 30 à 14 h
Cuisine-partage sur la confection de conserves de compote de fruits

→ 12 personnes maximum

→ Inscription : jardinscollectifs.sjdl@outlook.com



Le Cercle de Fermières



Septembre signifie retour des activités régulières du Cercle de Fermières Saint-Joseph-du-Lac.

Nous mettrons l'accent sur divers ateliers qui seront offerts à nos membres.

La carte de membre des Cercles de fermières du Québec ne coûte que 35 \$ par année. Elle vous donne accès à toutes nos activités, à l'enseignement de diverses techniques artisanales, ainsi qu'à la possibilité de rencontrer des femmes exceptionnelles, riches d'un précieux savoir-faire. Vous recevrez également 5 numéros de notre revue L'Actuelle.

EN PLUS DES RÉUNIONS MENSUELLES DES MEMBRES LES 2^e MERCREDIS DU MOIS, NOUS AURONS POUR LA SESSION AUTOMNE 25 :

- Des ateliers de plusieurs techniques artisanales;
- Accès à nos métiers à tisser et aux conseils des expertes;
- Bricolage de Noël;
- Accès à nos installations et équipements;
- Notre populaire rencontre de tricot thérapie tous les vendredis de 10 h à 14 h; et nouveauté cette année pour les dames qui travaillent le jour, une activité libre un jeudi soir sur deux à compter du 18 septembre;
- Une marche de santé les mardis matin;
- Et sans oublier notre Marché de Noël Artisan'Art, les 29 et 30 novembre 2025.



Pour plus de renseignements sur nos activités ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Colette Bordeleau au 514 435-8413 • bordeleaucolette@gmail.com

POUR NOUS SUIVRE SUR FACEBOOK :
Cercle de Fermières Saint-Joseph-du-Lac



CAS Comité d'Action Sociale SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1028- A, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac

HEURES D'OUVERTURE

Judi : 13 h – 20 h
Vendredi : 10 h – 16 h
Premier samedi du mois : 9 h – 15 h

Vous voulez faire une différence?

Impliquez-vous comme bénévole! Nous cherchons des bénévoles durant nos heures d'ouverture. L'atmosphère est agréable, vous ferez de belles rencontres en plus de faire une différence dans la communauté.

Contactez-nous 450 473-2440

Articles acceptés (Articles en bon état)

- Vêtements
- Articles de maison
- Articles de sport
- Livres
- Jouets
- Petits appareils électroniques

Tous les profits sont remis au C.A.S pour venir en aide aux Josephoises et Joséphois en situation de précarité.

Merci de déposer **PROPREMENT** vos articles dans les bacs et les vêtements (dans des sacs) à l'intérieur des cloches bleues.





Sécurité civile

GYROPHARE VERT = Intervention d'urgence

Lorsque vous observez ce voyant sur un véhicule, cela signifie qu'un pompier se dirige vers la caserne pour répondre à un appel.

Ainsi, nous vous prions de bien vouloir faciliter le passage pour contribuer à la fluidité du déplacement des pompiers, garantissant des interventions plus promptes et efficaces.

Nous vous remercions de votre compréhension!



**Inscription
au système
d'appels
automatisés**

- Mesures d'urgence
- Avis d'ébullition
- Rinçage du réseau d'aqueduc
- Activités et collectes spéciales



Merci à tous les donateurs!

La collecte de sang tenue par Héma-Québec le 16 juin dernier a été un véritable succès!

Grâce à la générosité de la communauté, 64 personnes ont tendu le bras, dépassant ainsi l'objectif fixé à 60 donateurs.

Un immense merci à tous les donateurs, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'organisation de cette journée.

Merci de faire une différence, une goutte à la fois.





Session automne

12 semaines → Dès le 15 septembre

Inscription :

Résidents : 2 et 3 septembre

Tous : 4 et 5 septembre

**Inscription via Sport-Plus (suivez le lien vers le code QR)
ou en personne à l'hôtel de ville.**



- 25 % sur la 2^e inscription dans la même famille (ne s'applique pas aux non-résidents)
- Non-résident : 50 % supplémentaire au coût du cours
- Frais de retard (Inscription après la période) : 20 \$
- Aucun remboursement ne sera accepté après le 2^e cours, sauf sur présentation d'un billet médical.

Coût* :

Enfants : 75 \$
Adultes : 95 \$

Pour plus de détails :

loisirs@sjdl.qc.ca
450 623-1072 option 4

0-5 ans

ATELIER BOUGEOTTE
(18 mois à 3 ans)

Dimanche, 9 h – 9 h 45

ATELIER BOUGEOTTE
(3 à 5 ans)

Dimanche, 10 h – 10 h 45

MINI-GYM (3-4 ans)

Samedi, 8 h – 8 h 45

MINI-GYM (3-4 ans)

Samedi, 9 h – 9 h 45

5-14 ans

BADMINTON LIBRE
(parent-enfant)

Lundi, 18 h 30 – 20 h 15

BADMINTON LIBRE
(parent-enfant)

Jeudi, 18 h 30 – 20 h 15

COSOM (6-9 ans)

Mardi, 18 h 30 – 19 h 30

COSOM (10-14 ans)

Mardi, 19 h 30 – 20 h 30

COURS DES PETITS
CUISTOTS (9-12 ans)

Mercredi, 18 h 30 – 20 h

GYMNASTIQUE (5-6 ans)

Samedi, 10 h – 11 h

GYMNASTIQUE (5-6 ans)

Samedi, 11 h 15 – 12 h 15

GYMNASTIQUE (débutant)
(7 ans et +)

Samedi, 12 h 30 – 13 h 30

GYMNASTIQUE
(intermédiaire) (7 ans et +)

Samedi, 13 h 45 – 14 h 45

PARKOUR (8-14 ans)

Mardi, 19 h – 20 h 30

TAEKWONDO (débutant)

Lundi et mercredi, 18 h – 19 h
Samedi, 9 h – 10 h

TAEKWONDO
(intermédiaire et avancé)

Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30
Samedi, 10 h 30 – 12 h





**15 ans
et +**

BADMINTON LIBRE	Lundi, 20 h 15 – 22 h
BADMINTON LIBRE	Jeudi, 20 h 15 – 22 h
COSOM LIBRE	Mardi, 20 h 30 – 21 h 30
DANSE EN LIGNE COUNTRY (débutant)	Lundi, 18 h 30 – 19 h 30
DANSE EN LIGNE COUNTRY (débutant – intermédiaire)	Lundi, 19 h 45 – 20 h 45
MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE	Mardi, 19 h 30 – 20 h 30
PICKLEBALL LIBRE	Mercredi, 18 h 30 – 20 h 15
PICKLEBALL LIBRE	Mercredi, 20 h 15 – 22 h
PILATES	Mercredi, 15 h 30 – 16 h 30
PILATES	Mercredi, 20 h 15 – 21 h 15
PILATES ET STRETCHING	Lundi, 13 h – 14 h
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h 30
TAEKWONDO (intermédiaire – avancé)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi 10 h 30 – 12 h
YOGA (Congé 6 au 13 octobre)	Lundi, 20 h 30 – 22 h Mardi, 14 h – 15 h 30 Vendredi, 13 h – 14 h 30
YOGA NIDRA	Mercredi, 19 h – 20 h
ZUMBA	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30



**50 ans
et +**

MISE EN FORME

Mardi, 13 h – 14 h

MISE EN FORME

Vendredi, 12 h – 13 h

YOGA SUR CHAISE

Lundi, 9 h 30 – 10 h 30

YOGA SUR TAPIS

Lundi, 11 h – 12 h

YOGA ET PRÉVENTION
DES CHUTES

NOUVEAUTÉ

Mercredi, 10 h – 11 h



Le cours auquel vous désirez vous inscrire est à pleine capacité?

Il est primordial de vous inscrire sur la liste d'attente. Seuls les gens figurant sur la liste d'attente seront contactés si de nouvelles plages horaires sont rendues disponibles.



COULRS DE DANSE

**71 RUE CLÉMENT,
SAINT-JOSEPH-DU-LAC**



ALPHA
COURS DE DANSE

Styles offerts:

Pré-danse, hip-hop, classique, ballet jazz et contemporain.

- Volet compétitif (3 h par semaine)
- Volet récréatif (1 h par semaine)

Session:

Du 11 septembre au 30 novembre

Coût:

Volet compétitif: 400 \$
Volet récréatif: 85 \$

Inscription:

Directement sur le site web coursdedansealpha.ca ou en scannant le code QR.

Pour plus d'information:

Téléphone: 438-396-8442

Courriel: coursdedansealpha@hotmail.com





Activités et ateliers ponctuels



Dégustation d'insectes comestibles – Une aventure gustative et scientifique!

Dimanche 2 novembre

- Cuisine collective, Centre Ste-Marie (95 Ch. Principal)
- **Activité gratuite, inscription obligatoire**

Plongez dans l'univers fascinant des insectes lors de cette activité originale et éducative! En plus d'oser goûter à une sélection d'insectes comestibles, petits et grands découvriront les différents ordres d'insectes, leur cycle de vie, leur rôle écologique et leur importance dans l'alimentation durable. L'animation interactive allie curiosité, découvertes et plaisir... une expérience à six pattes à ne pas manquer! Activité pour petits et grands!



Atelier sur la prévention de la fraude

Mercredi 22 octobre, 13 h

- Pavillon Jean-Claude-Brunet
- Un atelier de 90 minutes.
- **Activité gratuite, inscription obligatoire**

La fraude est un enjeu sérieux, et il est important de savoir s'en protéger. Cette rencontre interactive permet de mieux comprendre les différentes formes de fraude, de savoir comment les prévenir et comment réagir en cas d'incident. Chaque participant recevra un cahier d'information contenant des conseils pratiques et des ressources utiles.



Initiation à la création de jeux vidéo – Donne vie à ton univers!

Dimanche 12 octobre, 13 h à 16 h

- Centre Ste-Marie (95 Ch. Principal)
- Pour les enfants de 8 ans à 12 ans
Résident 50 \$ Non-résident 75 \$
- Apporte une clé USB pour repartir avec ton projet et le poursuivre à la maison!

Viens découvrir les coulisses de tes jeux préférés en apprenant à créer ton propre jeu vidéo avec le Studio XP. Plonge dans l'envers du décor de tes jeux préférés en apprenant à créer le tien! Grâce à des outils simples et accessibles, tu seras guidé-e à chaque étape : scénarisation, design, programmation de base et animation. Une activité à la fois ludique, créative et enrichissante!



Atelier découverte du gumboots Rythmes, culture et énergie!

Dimanche 23 novembre, 11 h

- Gymnase de l'école Rose-des-Vents
- **Activité gratuite, inscription obligatoire**

Plongez dans l'univers vibrant du gumboots, une danse percussive d'origine sud-africaine où les bottes deviennent instruments de musique! Cet atelier dynamique allie histoire, culture et rythmes dans une ambiance festive et inclusive. Adapté aux enfants comme aux adultes, c'est un véritable boost d'énergie à vivre en famille ou entre ami(e)s!

Inscription aux ateliers et conférences sur Sport-Plus



Événements municipaux

Fête de l'Halloween

Samedi 25 octobre, 12 h à 17 h

**Parc Paul-Yvon-Lauzon
(71, Rue Clément)**

Le samedi 25 octobre prochain, le parc Paul-Yvon-Lauzon se transformera en zone de survie post-apocalyptique! Joignez-vous à nous pour une fête d'Halloween familiale remplie d'animations effrayantes et amusantes : jeux gonflables, maquillage d'effets spéciaux, maison hantée, animation ambulante et bien plus encore! Déguisements fortement recommandés!



Défilé du temps des fêtes

Samedi 13 décembre, 10 h à midi

**Le parcours du défilé
sera disponible sous peu.
Restez à l'affût sur nos
réseaux sociaux!**

Pavillon Benjamin-Lepage

Réouverture du pavillon
Benjamin-Lepage

Dès le début du mois de septembre, le Pavillon Benjamin-Lepage rouvre ses portes aux jeunes de 9 à 15 ans! Encadrés par notre équipe d'animateurs passionnés, les jeunes pourront participer à une multitude d'activités originales : soirées quiz déjantés, ateliers de création de bracelets, mini-tournois de jeux de société, karaoké, projets collectifs, et bien plus encore. Un espace pour s'amuser, créer, s'exprimer... et se faire de nouveaux amis!

Horaire d'ouverture :

- Jeudi et vendredi 16 h à 20 h
- Samedi et dimanche 13 h à 21 h





Cuisine collective



L'automne rime avec la saison des récoltes, et nous avons la chance de vivre au pays de la pomme!

C'est le meilleur moment de l'année pour se réunir et préparer des mijotés ou d'autres délicieux plats avec les légumes et fruits récoltés à même les jardins et les champs qui nous entourent. Et quoi de mieux que de cuisiner ces trésors de saison en bonne compagnie?

Cuisine collective 50 ans et plus :

Vous aimez cuisiner, mais pas seul(e)?
Joignez-vous à nous!

Nous partagerons nos recettes, nos astuces et nos découvertes culinaires. Dans une ambiance convivialité et agréable, nous concocterons de délicieux repas tout en économisant. Et si le cœur vous en dit, nous pourrions dresser la table et partager un repas ensemble.

Cuisine collective pour tous :

Vous souhaitez rencontrer des gens tout en cuisinant de bons petits plats à moindre coût?

Nous cuisinerons des plats simples et savoureux, en partageant des techniques culinaires dans une ambiance détendue et chaleureuse. Que vous soyez débutant(e) ou plus expérimenté(e) en cuisine, tout le monde est le bienvenu!

Rejoignez-nous et découvrez le plaisir de cuisiner en groupe tout en économisant!

Rencontre d'information:

Cuisine collective 50 ans et plus :

→ **Mercredi, 10 septembre 2025 à 10 h**

Cuisine collective pour tous :

→ **Judi, 11 septembre 2025 à 10 h**

St-Joseph-du-Lac à la chance d'avoir une cuisine collective que la communauté peut utiliser tout au long de l'année.

Vous êtes citoyen(ne) et vous voulez cuisiner en famille, entre amis?

Vous avez besoin d'un endroit pour préparer la nourriture pour une réunion famille, une rencontre de travail ou encore pour une petite entreprise en démarrage?

La cuisine collective est là pour vous!
C'est un lieu idéal, abordable et accessible.

Pour bien commencer la saison!

Voici une recette de Gâteau aux épices renversés à la citrouille et aux pommes



Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez-nous à : cuisine@sjdl.qc.ca

Bibliothèque municipale



Horaire régulier

DIMANCHE ET LUNDI : FERMÉS				
MARDI 9 h à 20 h	MERCREDI 9 h à 16 h	JEUDI 9 h à 20 h	VENDREDI 9 h à 16 h	SAMEDI 9 h à 15 h

L'heure du conte avec France

Pour les 3 à 6 ans. Réservation obligatoire en personne ou par téléphone au 450-623-1072 poste 267

Une activité qui permettra à votre enfant de découvrir le plaisir de se faire raconter les plus belles histoires et de se laisser transporter dans un monde imaginaire. Pour bien terminer l'activité, quoi de mieux qu'un bricolage!

Prochaines dates : 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre à 9 h 45.

Nouvelle formule!! Nouvelle animatrice!!



Le samedi 30 août prochain

Vente de livres usagés

La bibliothèque organise une vente de livres et de jeux usagés de 9 h à 15 h. Venez nous rendre visite et faire de belles trouvailles!



25 octobre à 10 h

Atelier de décoration de citrouille

Activité parents-enfants. Viens à la bibliothèque, décorer ta citrouille. Une citrouille par enfant. Quantité limitée. Le 25 octobre à 10h, à la bibliothèque municipale.



Dimanche 26 octobre 9 h 30

L'Atelier Minecraft Halloween Le Village des Zombies

Cet atelier invite les jeunes à plonger dans l'univers immersif de Minecraft, où ils devront imaginer et bâtir un village en pleine invasion de zombies... le tout dans une ambiance inspirée d'Halloween! Création, collaboration et résolution de défis seront au rendez-vous dans cette aventure originale et pleine de surprises.

Détails de l'atelier :

- Durée : 60 minutes
- Nombre de participants : 20 enfants
- Âges : Atelier réservé aux enfants de 7 à 14 ans
- Thématique : Halloween – Le Village des Zombies dans le monde de Minecraft
- Petite touche festive : Les enfants sont invités à venir déguisés pour l'occasion !



Création d'un livre de recettes!

Deviens co-auteur... d'un livre de recettes!

Tu as **10 ans ou plus** et tu adores mettre la main à la pâte?

Viens créer un livre de recettes avec nous! On a besoin de **6 jeunes cuistots** pour sélectionner, tester et cuisiner des recettes savoureuses à la **cuisine collective**.

Au programme :

- Des recettes à choisir
- Des plats à cuisiner en groupe
- Des photos appétissantes
- Et un livre que tu pourras garder en souvenir!

On prévoit au moins 3 rencontres, à déterminer selon vos disponibilités. Et bien sûr, chaque participant recevra son propre exemplaire du livre!

Prêt(e) à faire partie de l'équipe? Ce projet est fait pour toi!

Inscriptions obligatoires à la bibliothèque ou par téléphone 450-623-1072 poste 267

Nous acceptons également les parents bénévoles!

Bienvenue au Concours des Maîtres Constructeurs du Québec !

Votre ville est invitée à créer une ville LEGO sous le thème de l'Halloween. Une fois les constructions terminées, nous prendrons des photos des plus belles créations ainsi que de l'ensemble de la ville. Celles-ci seront ensuite comparées aux villes participantes des environs.

Les jeunes, les parents et les familles seront appelés à voter pour la plus belle ville. Celle qui remportera le plus de votes recevra la Coupe des Maîtres Constructeurs !



Le 6 décembre à 10 h

Activité de bricolage de Noël 8 ans et +

Viens décorer ton bas de Noël!

- Activité parents-enfants.
- **Inscription en personne ou par téléphone au 450-623-1072 poste 267**



Tirage de Noël

Cette année encore la bibliothèque organise son concours de dessin.

- Apporte-nous ton plus beau dessin de Noël entre le 30 novembre et le 18 décembre et cours la chance de remporter notre panier cadeau.

Vous avez besoin d'un coup de main informatique?

Vous avez besoin d'aide pour prendre un rendez-vous en ligne, vous inscrire à un programme de récompense/carte de fidélité. Vous avez envie de vous créer un courriel.

La bibliothèque offre maintenant de l'aide pour certaines situations. Pour savoir si nous pouvons vous aider, appelez-nous au 450-623-1072 poste 267 et demandez Sophie. Un rendez-vous sera attribué. Prendre note que nous n'avons pas de technicien en informatique de disponible. Il s'agit d'un accompagnement simple.



Hôtel de ville

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 • info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 facebook.com/saintjosephdulac  [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30 • Vendredi : 8 h à 12 h

**Urgences voirie,
aqueduc et égout** } EN DEHORS
DES HEURES
D'OUVERTURE

T. 450 974-5300

Pavillon Jean-Claude-Brunet

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Pavillon Benjamin-Lepage

205, rue Maurice-Cloutier, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Cuisine collective

95, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

cuisine@sjdl.qc.ca

Bibliothèque municipale

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 poste 267 • biblio@sjdl.qc.ca

Régie de police

T. 450 473-4686

Urgence

9-1-1

Écocentre

4085, chemin d'Oka